AB/CKS **BURKINA FASO** 

Unité - Progrès - Justice

DECRET N° 2022- 0739 /PRES-TRANS/PM/ MJDHRI/MEFP/MFPTPS portant suspension des activités de la Caisse des Dépôts et Consignations du Burkina Faso (CDC-BF)

LE PRESIDENT DE LA TRANSITION, PRESIDENT DU FASO, PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES.

LINIS

VisacFN-0068f / 1mm.mbran/ 08/09/2022.

Vu la Constitution:

la Charte de la Transition du 1er mars 2022; Vu

Vu le décret n°2022-041/PRES du 03 mars 2022 portant nomination du Premier Ministre:

VII le décret n° 2022-053 /PRES/PM du 05 mars 2022 portant composition du Gouvernement:

le décret n°2022-0026/PRES-TRANS/PM/SGG-CM du 31 mars 2022 portant Vu attributions des membres du Gouvernement :

Vu la loi n°023-2017/AN du 09 mai 2017 portant création de la Caisse des Dépôts et Consignations du Burkina Faso:

la loi n°024-2017/AN du 09 mai 2017 régissant les dépôts et consignations au Vu Burkina Faso:

le décret n°2022-0055/PRES/ TRANS /PM/SGG-CM du 20 avril 2022 portant Vu organisation-type des départements ministériels;

rapport du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective ; Sur

Le Conseil des Ministres, en sa séance du 17 août 2022;

## DECRETE

Article 1 : Les activités de la Caisse des Dépôts et Consignations du Burkina Faso sont suspendues à compter du 17 août 2022.

Article 2: Il est créé une commission chargée d'analyser les procédures pour la dissolution de la Caisse des Dépôts et Consignations du Burkina Faso.

> Les attributions, la composition, l'organisation et le fonctionnement de la commission seront précisés par arrêté du Ministre chargé des finances.

Article 3: Le Ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux, le Ministre de l'Economie, des Finances et de la Prospective et le Ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel du Faso.



Lieutenant-Colonel Paul-Henri Sandaogo DAMIBA

Le Premier Ministre

**Albert OUEDRAOGO** 

Le Ministre de la Justice et des Droits humains, chargé des Relations avec les Institutions, Garde des Sceaux

Maître Barthélémy KERE

Le Ministre de l'Économie, des Finances et de la Prospective

Seglaro Abel SOME

Le Ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Protection sociale

Bassolma BAZIE